

COMPTE RENDU COMITE DIRECTEUR DU JEUDI 10 OCTOBRE 2024

- ❖ Présents : Adrien Alamichel, Nadia Strajnar, Luc Graillet, Caroline Fourré, Cyril Meunier, Nicolas Ruello, François-Xavier Besne, Daniel Sorand, Jade Boczkowski, Nicolas Costoux Florence Lecoq
- ❖ Excusés : Alan Eliot, Damien Lorieux, Stéphane Schuler, Marc Cayol
- ❖ Président : Adrien Alamichel
- ❖ Secrétaire de séance : Nadia Strajnar

L'ordre du jour :

➤ Vie du club et gestion des adhérents :

- Le Compte Rendu Comité Directeur du 30/05/2024 est approuvé à l'unanimité.
- Situation actuelle du nombre d'adhésion
 - 189 Adhésions au 09/10/2024
- Organisation de L'assemblée Générale
 - Antonio Vecchio et Corinne Thireau ont la charge de l'organisation qui aura lieu au Moulin de ST PREST le samedi 30/11/2024.
 - Une participation de 13€/ personne sera demandée pour le traiteur (poulet basquaise)
 - Le club finance le complément repas (Pain, Fromage, ...)
 - Autres boissons à la bonne volonté de l'adhérent
- Désignation des Membres Honoraires 2024/2025
 - Afin de remercier pour son investissement en tant que trésorier depuis de très nombreuses années, il a été décidé de nommer Mr Daniel Sorand membre Honoraire au sein du SCC.
- Audit du poste « Secrétariat »
 - La liste des tâches présentées amène à une réflexion collective sur un futur plan de répartition de celles-ci au sein du Comité Directeur ou autre.
- Affectation de la subvention ANS
 - La subvention sera en partie affectée à la prise en charge des dépenses « formation des enseignants à l'encadrement subaquatique », une partie aux animations de découverte scolaire, une dernière pour tenter l'obtention de la section sportive excellente.
- Section Sportive scolaire Jean Moulin
 - Après une réunion à laquelle ont participé Caroline Fourré (enseignant référent) et Adrien Alamichel, animée par le chargé de mission de l'académie aux Sections Sportives, la Coordinatrice de la Section auprès du Collège et le Principal du Collège, le Comité décide que l'accueil de la section « Jean Moulin » ne sera pas renouvelée la saison prochaine.

➤ Gestion de l'accès à la piscine

- Révision de la répartition des lignes d'eau

- L'absence de fosse restreint le nombre de lignes hebdomadaires pour les différentes associations actives au sein de l'odyssée, le club ayant besoin de cadres pour continuer à exister, par conséquent la ligne d'eau supplémentaire affectée temporairement à la PSP le lundi est dorénavant affectée à la formation N4. Néanmoins, les membres pratiquant la PSP peuvent venir nager et s'entraîner physiquement avec les Niveaux 4, s'ils le souhaitent.

➤ **Matériels & véhicules**

- Révision des détendeurs
 - Une première partie des détendeurs a été effectuée, reste l'autre moitié à prévoir. Elles doivent être réalisées avant le 31/12/2024.
- Inspection Annuelle
 - Une inspection visuelle des gilets est à prévoir avant le 31/12/2024.

➤ **Les sorties et Evènements :**

- Charline Augustin Lucille, Florent Vecchio et Pierre Bouquet seront honorés et récompensés à l'occasion de l'Assemblée générale.
- Compte rendu : réunion LA NUIT DE L'EAU
 - L'organisatrice de cet événement au bénéfice de l'association UNICEF remercie chaleureusement les bénévoles du club pour leurs interventions, les baptêmes ont remporté un gros succès auprès du public. A renouveler cette saison.
- Voyage Egypte : formation niveau 2
 - Un voyage de fin de formation est organisé au mois d'Avril pour les stagiaires niveau 2 et accessible aux plongeurs autonomes.
 - Une prise en charge des frais de plongées et du séjour sera effectuée sous forme d'abandon de créances pour les encadrants niveau 2. (Hors transport aérien)

➤ **Questions diverses**

- Photos club :
 - Certains adhérents n'ont pas accepté lors de l'inscription sur hello Assos, l'éventualité d'apparaître sur les photos lors des sorties et voyages du club et par conséquent sur le site du club. Il est demandé aux personnes concernées de bien vouloir préciser leur refus aux personnes effectuant des photos et d'être vigilant. Par souci de cohérence, il est demandé en retour à ces personnes de ne pas prendre de photos dans le cadre des activités du club.

Le 28/10/24

Le Président